



(appartement neuf) problème parquet qui dure

Par manu_fox, le 24/05/2013 à 10:54

Bonjour,

Il y a environ 1 an et demi, ma femme et moi avons fait l'acquisition d'un appartement neuf pour lequel nous avons pris l'option de changement de la moquette par du parquet massif.

Option ayant un coût non négligeable (6000€).

Lors de la livraison de l'appartement quelques défauts de parquet ont été signalés et des interventions les mois suivants les ont corrigés.

Ensuite lors de la première année d'autres défauts sont apparus (lattes qui bougent suite à un manque de colle) à de nombreux endroits nous avons donc contacté l'entrepreneur pour faire le nécessaire.

Après de nombreux mois et de nombreuses interventions très mineures, il y a toujours des problèmes et cela a même empiré après la dernière car suite au ponçage les plinthes de la pièce et un carreau de carrelage de la cuisine a été esquiné.

Nous avons fait constater, début avril, les dégâts à l'entreprise responsable de cette partie lors du chantier de construction de l'immeuble.

Depuis nous n'avons plus de nouvelle de cette entreprise.

De plus l'entrepreneur responsable du chantier à l'origine du projet se désengage du problème en nous disant de voir avec le service client.

Comme cela fait 1 an et demi que cela dure et nous voudrions savoir si il y a un moyen de

faire bouger les choses.

Soit pour obtenir un parquet correct ou sinon pour se faire rembourser et ainsi en finir avec cette entreprise ?

Merci par avance pour vos réponses

Cordialement

Emmanuel